

## LESBRÈVES

**POLITIQUE CULTURELLE  
25 millions de prêts  
pour l'industrie culturelle  
et créative**

Grâce à l'intervention de l'Union européenne, les opérateurs culturels et l'industrie créative belge devraient profiter d'ici 2020 d'un accès plus aisé aux prêts financiers, et ce à hauteur de quelque 25 millions d'euros. Le Fonds européen d'investissement (FEI) a signé lundi à Bruxelles un accord avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Flandre établissant un mécanisme de garantie financière avec les fonds d'investissement ST'ART (pour la Communauté française) et PMV (pour la Flandre). Ce nouveau mécanisme doit permettre à ces deux intermédiaires financiers d'élargir leurs financements auprès des secteurs culturels et créatifs et de prendre davantage de risques. Sur trois ans, 25 millions d'euros de prêts pourront ainsi être accordés à un total de 140 acteurs environ pour des montants pouvant aller jusqu'à deux millions d'euros. (b.)